



## Suivi triennal des recommandations du CGLPL (2022) Maison d'arrêt de Niort (Deux-Sèvres) Visite du 07 au 11 janvier 2019 (2e visite)

Le Contrôleur général des lieux de privation de liberté a relevé quatre bonnes pratiques et émis 36 recommandations.

Le rapport de visite de 2019 avait été transmis au garde des sceaux et au ministre de la santé, qui n'avaient pas formulé d'observations.

### 1. BONNES PRATIQUES

Une attention particulière est apportée aux personnes vulnérables qui bénéficient de créneaux horaires spécifiques pour se rendre en cour de promenade et au sport. De même la priorité qui leur est donnée pour participer aux ateliers de médiation animale mérite d'être soulignée.

#### SITUATION EN 2022 JUSTICE

Le créneau de promenade qui est réservé uniquement aux personnes dites « vulnérables » est de 10 à 11h00. Deux créneaux de sport leur sont réservés le mardi et le jeudi de 14 à 16h00. Les ateliers de médiation animale leur sont prioritairement réservés et deux créneaux sont disponibles pour leur permettre d'accéder à la bibliothèque.

Lorsqu'une personne détenue fait l'objet d'un placement au QD, le personnel infirmier se déplace tous les jours et propose un entretien de soutien.

#### SITUATION EN 2022 JUSTICE

Le personnel infirmier se déplace quotidiennement au quartier disciplinaire lorsqu'une personne fait l'objet d'un placement en cellule disciplinaire. Il peut d'ailleurs être proposé à cette dernière un entretien de soutien. Un registre est d'ailleurs tenu à jour afin de consigner leurs passages.

La coordonnatrice culturelle du SPIP organise des activités culturelles et sportives à l'intérieur mais aussi à l'extérieur de l'établissement qui profitent tous les mois à plusieurs personnes détenues dans le cadre de permissions de sortir.

#### SITUATION EN 2022 JUSTICE

Ces permissions, qui étaient suspendues durant la crise sanitaire ont repris depuis avril 2022. Certaines ont pu permettre aux personnes détenues qui en ont bénéficié de s'initier, par exemple, aux arts du cirque ou encore à la marche nordique dans les marais.

Les personnes détenues sont suivies, en détention et en milieu ouvert, par le même conseiller d'insertion et de probation et sont incitées à s'inscrire dans des dispositifs d'accompagnement initiés dans les murs et poursuivis à l'extérieur, parfois supports d'un aménagement de peine.

#### SITUATION EN 2022 JUSTICE

La situation est inchangée, le suivi des personnes détenues en milieu fermé est continué par le même conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation en milieu ouvert.

## 2. RECOMMANDATIONS

### 2.1 PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Le droit à l'encellulement individuel n'est pas respecté pour la majorité des personnes détenues. Des solutions doivent être identifiées pour y remédier.

#### SITUATION EN 2022 JUSTICE

La situation de la maison d'arrêt (MA) de Niort est identique à celle du reste du territoire de la Nouvelle Aquitaine avec une forte augmentation des effectifs de la population pénale. Une politique proactive de régulation des effectifs de cet établissement est menée par le département sécurité et détention (DSD) avec une orientation systématique vers un établissement pour peines des personnes condamnées dont le reliquat de peine est supérieur à six mois. Au vu des résultats obtenus et pour prendre en compte la nette augmentation du taux d'occupation des établissements pour peine, il a fallu élever à un an ce critère lié au reliquat de peine. En lien avec l'établissement qui lui transmet régulièrement des dossiers d'orientation, l'unité de gestion de la détention du DSD organise régulièrement des transferts.

Il convient de réexaminer l'organigramme de référence en vue de créer un poste de chef de détention. Les postes vacants doivent être pourvus dans les plus brefs délais et le service administratif doit retrouver une stabilité.

#### SITUATION EN 2022 JUSTICE

L'organigramme de référence a été revu dans le cadre du plan de requalification du corps de commandement, ce qui a permis la création des postes de chef de détention et d'adjoint au chef de détention. L'adjointe au chef de détention a pris ses fonctions le 02 août 2021 et le chef de détention a quant à lui pris ses fonctions le 04 octobre 2021. Au 01<sup>er</sup> juillet 2022, ces deux cadres sont en poste. Quant au service administratif, le travail est réalisé essentiellement avec des agents contractuels. Les postes sont proposés à chaque commission administrative et paritaire des adjoints administratifs.

L'organisation du service de nuit doit être réexaminée afin de garantir la sécurité des personnes détenues.

#### SITUATION EN 2022 JUSTICE

Le service de nuit est passé à quatre agents (quatre postes de nuit). Un agent rondier et un agent du piquet sont toujours « disponibles ». En cas de vacance de postes critiques, le service de nuit peut être allégé en dernier recours à trois. À noter que la porte principale n'est plus une porte « dormante » et a été sécurisée et adaptée en ce sens. Le service de nuit a été également adapté en conséquence.

## 2.2 LES ARRIVANTS

Une plate-forme d'interprétariat doit être utilisée pour les auditions et les entretiens avec des personnes détenues ne maîtrisant pas la langue française à défaut de présence physique d'interprètes, le greffe devant être l'un des utilisateurs d'une telle plate-forme.

### SITUATION EN 2022 JUSTICE

Une convention avec l'association ISM-interprétariat existe au niveau de la direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP) de Bordeaux. Il est fait appel à cette association lors des auditions et entretiens avec les personnes détenues ne maîtrisant pas la langue française. Les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation ont eu recours à cette plate-forme lorsque cela a été nécessaire.

Les numéros de téléphone importants, enregistrés dans les téléphones portables des personnes détenues, doivent être systématiquement récupérés lors du passage au greffe au moment de l'écrou. Les téléphones doivent pouvoir être rechargés à ce moment-là.

### SITUATION EN 2022 JUSTICE

Lors de l'écrou des personnes détenues, le service du greffe ou l'agent du vestiaire récupère systématiquement les numéros de téléphone importants afin de permettre aux arrivants, en fonction de leur statut mais aussi de ce qui est mentionné dans la notice individuelle (interdiction de communiquer éventuelle) de pouvoir communiquer avec leurs proches très rapidement. Lorsque le téléphone de la personne détenue « arrivant » est déchargé, le passage au greffe est mis à profit pour le mettre en charge.

Le « guide d'accueil arrivant » et les documents remis lors de la procédure d'accueil doivent être mis à jour et traduits en langues étrangères.

### SITUATION EN 2022 JUSTICE

Le « guide d'accueil arrivant » a été réactualisé fin 2021 et va être traduit prochainement dans plusieurs langues.

## 2.3 LA VIE EN DETENTION

Le manque de place disponible et la promiscuité dans les cellules constituent de graves atteintes à la dignité des personnes. Les normes définies par le Comité de prévention de la torture (CPT) doivent être respectées pour que chaque personne détenue dispose d'un espace de circulation suffisant.

### SITUATION EN 2022 JUSTICE

La gestion de la détention est organisée de manière à respecter attentivement les normes définies par le Comité de prévention de la torture (CPT) mais le taux d'occupation actuel de la maison d'arrêt de Niort (132% au quartier « hommes » en avril 2022) est un frein à la réalisation de cette recommandation.

Un plan de rénovation totale des cellules doit urgemment être mis en œuvre. Une remise en peinture doit être régulièrement organisée.

#### SITUATION EN 2022 JUSTICE

Dans le cadre des travaux dans les cellules, opération pilotée par le département des affaires immobilières, toutes les cellules ont fait l'objet d'une remise en peinture et d'un changement de mobilier financé sur le budget de fonctionnement.

Les cours de promenade doivent être rénovés et disposer d'un auvent et d'un système d'évacuation des eaux efficace. De plus, elles doivent être équipées de banc, d'une barre de traction et d'un WC.

#### SITUATION EN 2022 JUSTICE

Chaque cour de promenade bénéficie d'un urinoir et dans le cadre d'une opération de réfection des toitures retenue fin 2021 par le Département des affaires immobilières (DAI), ont été intégrés les remplacements d'auvents dégradés sur les cours de promenade. Le chef d'établissement a prévu de saisir à nouveau le DAI pour un auvent oublié et non pris en compte dans la commande initiale. S'agissant de l'installation de barres de tractions, un devis de 1410€ TTC a été retenu et le matériel sera installé par le technicien de l'établissement. Pour l'achat de bancs, le département du budget et des finances a validé le devis de l'ATIGIP transmis par l'établissement le 18 mai 2022 pour une somme de 1822.25€.

Le quartier de semi-liberté doit être réinvesti par l'administration pénitentiaire. En l'absence d'activités, il doit être doté d'équipements adéquats et en nombre suffisant. Les personnes qui y sont hébergées doivent pouvoir téléphoner et utiliser un ordinateur connecté à tous les sites des services publics ou nécessaires à leurs démarches d'insertion. Enfin, elles doivent faire l'objet d'une surveillance durant les week-ends afin que leur sécurité soit garantie.

#### SITUATION EN 2022 JUSTICE

Le quartier de semi-liberté (QSL) a été réinvesti. Chaque personne détenue bénéficie d'un téléphone fixe en cellule. Le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) reste continuellement à la disposition de la population pénale pour l'accompagnement de toutes démarches d'insertion en lien avec les différents services publics. La réponse à ce type de besoin pourra d'ailleurs être prise en compte dans l'une des briques évolutives du projet « numérique en détention » (NED) -téléphonie en détention.

La direction de l'administration pénitentiaire (DAP) annonce une possible future intégration.

Une promenade est proposée aux personnes détenues présentes au QSL le week-end (créneau de 10 à 11h00). Des rondes sur ce secteur dédié sont également effectuées le week-end de manière aléatoire.

L'installation d'une douche dans les cellules doit être prévue dans les travaux de rénovation. Dans l'attente, l'accès aux douches doit être élargi, il ne peut se limiter à trois fois par semaine. Des mesures structurelles doivent être prises pour éviter les dégradations, des patères et des rideaux doivent être installés. Enfin, les WC des cellules doivent être équipés d'abattant et chaque personne détenue doit recevoir des rouleaux de papier hygiénique en quantité suffisante.

#### SITUATION EN 2022 JUSTICE

Parmi les travaux liés à la restructuration, les travaux de rénovation n'ont pu intégrer l'installation de douches en cellule pour des raisons techniques, fonctionnelles et budgétaires. L'accès aux douches est toujours limité à trois fois par semaine excepté pour les travailleurs et les sportifs. Les WC des cellules ne sont pas équipés

d'abattant mais les personnes détenues ont la possibilité d'en cantiner. Chaque personne détenue reçoit systématiquement des rouleaux de papier hygiénique en quantité suffisante.

Indépendamment des travaux prévus au cours de l'année 2019, l'organisation des circuits de la restauration doit être revue et le matériel de cuisine doit être renouvelé. De même, il convient de respecter les normes d'hygiène, avec notamment la mise en place de repas témoins, et de sécurité. La composition des menus doit être adaptée aux besoins nutritionnels de la population pénale qui devrait bénéficier d'une distribution d'eau chaude pour la préparation du petit déjeuner. Enfin, il est inadmissible que le service puisse se faire parfois à la main.

#### **SITUATION EN 2022 JUSTICE**

En 2021, une nouvelle cuisine a été créée et depuis octobre 2019, l'arrivée d'un agent technique « cuisine », contractuel, permet la production des repas dans le respect des règles d'hygiène. Le plan de maîtrise sanitaire est mis en place avec un suivi régulier des procédures, celles relatives notamment à la réalisation des plats témoins. La moyenne des notes des audits assurés par le laboratoire Silliker-Mérieux est de 80% de satisfaction. Les menus sont élaborés et adaptés aux besoins nutritionnels de la population pénale. Chaque détenu a la possibilité de préparer le petit déjeuner avec l'eau chaude de la cellule. L'eau du robinet est potable et le chef d'établissement tient à préciser que la population pénale peut cantiner des plaques chauffantes.

Des plaques chauffantes sont mises à disposition des personnes détenues démunies et des arrivants ; une bouilloire au quartier disciplinaire permet de chauffer l'eau servie pour les petits déjeuners.

Il convient de revoir l'organisation de la cantine. Les articles commandés doivent être livrés dans des délais raisonnables afin que les personnes détenues puissent évaluer leur consommation. La distribution doit être réalisée en présence des personnes concernées. Enfin, les commandes exceptionnelles doivent être de nouveau instaurées.

#### **SITUATION EN 2022 JUSTICE**

Un planning concernant le dépôt des bons de cantine ainsi que la distribution des cantines a été revu en 2021, ce qui permet d'apaiser totalement le climat de la détention et d'avoir une organisation pérenne. La distribution est faite en présence des personnes détenues et les délais de livraison sont raisonnables. Depuis 2021, les cantines exceptionnelles sont de nouveau instaurées et des produits casher y sont proposés.

En vue de faciliter la réinsertion des personnes détenues, les ordinateurs doivent pouvoir être commandés en cantine exceptionnelle.

#### **SITUATION EN 2022 JUSTICE**

Les cantines exceptionnelles offrent cette possibilité dans le cadre de la Circulaire relative à l'accès à l'informatique des personnes détenues mais à ce jour aucune commande n'a été initiée par une personne détenue.

## 2.4 L'ORDRE INTERIEUR

Le dispositif de vidéosurveillance doit être renforcé par des caméras permettant d'enregistrer les images dans les secteurs où des actes de violence sont susceptibles d'être commis, notamment en cour de promenade. Les images des secteurs situés en détention doivent pouvoir être visualisées depuis le bureau des surveillants, situé à proximité immédiate.

### SITUATION EN 2022 JUSTICE

La remise en état du schéma de la vidéo surveillance en 2021 permet de lutter contre les violences et d'enregistrer les images dans les différents secteurs où les actes de violence sont susceptibles d'être commis. Les bureaux des trois agents en poste à la surveillance des promenades, au rez-de-chaussée et à la porte de l'établissement, permettent de visualiser les images de tous les secteurs de la détention et ainsi de lutter contre les violences en détention.

Les mesures de fouille doivent respecter les critères de nécessité, proportionnalité et subsidiarité. Elles doivent être motivées de manière individualisée.

### SITUATION EN 2022 JUSTICE

Les mesures de fouille respectent les critères de nécessité, de proportionnalité et subsidiarité. Elles sont systématiquement consignées sur l'outil GENESIS. Une note de service du 11 avril 2022 vient encadrer ces fouilles en adéquation avec l'alinéa 1 de l'article 57 de la loi pénitentiaire et la loi du 23 mars 2019 relative au régime exorbitant des fouilles intégrales.

Dans son avis du 16 juin 2015, le Contrôleur général des lieux de privation de liberté rappelle que l'évaluation du niveau de sécurité à mettre en œuvre lors d'une extraction médicale doit être individualisée et évaluée au regard du comportement de la personne détenue, de sa personnalité, de sa situation pénale et de son état de santé. Le niveau d'escorte le plus faible doit exclure le port de tout moyen de contrainte. Par ailleurs, la présence des surveillants pénitentiaires durant un examen médical est une atteinte au secret médical et à la dignité des patients. La surveillance doit pouvoir être assurée sans leur présence sauf exception dûment motivée. Enfin, l'escorte pénitentiaire ne doit pas détenir la fiche pénale des personnes détenues extraites.

### SITUATION EN 2022 JUSTICE

Ces consignes sont respectées et appliquées scrupuleusement. Une CPU « dangerosité » est réunie afin d'étudier régulièrement les niveaux d'escorte et d'évaluer leur prise en charge. Une fiche de suivi d'extraction médicale est réalisée en amont afin d'évaluer le profil de chaque personne détenue et ainsi d'adapter les moyens de contraintes lors de l'extraction en fonction du niveau d'escorte.

Les violences entre personnes détenues doivent faire l'objet d'un compte-rendu d'incident afin que la hiérarchie puisse apprécier l'opportunité d'exercer des poursuites disciplinaires.

### SITUATION EN 2022 JUSTICE

Chaque violence entre personnes détenues fait systématiquement l'objet de la rédaction d'un compte rendu d'incident, de poursuites disciplinaires et d'une information au parquet du tribunal judiciaire de Niort.

Les conditions d'hébergement au quartier disciplinaire portent atteinte à la dignité. Par ailleurs, il n'est pas admissible que les personnes détenues ne puissent pas avoir accès à de véritables cours de promenade.

#### SITUATION EN 2022 JUSTICE

Les conditions d'hébergement au quartier disciplinaire respectent la dignité des personnes détenues. Des travaux de réhabilitation ont été effectués depuis 2019. Chaque personne détenue bénéficie d'une cour de promenade dédiée et d'un créneau quotidien.

Un agent de surveillance doit être affecté au quartier disciplinaire dès lors qu'une personne y est placée.

#### SITUATION EN 2022 JUSTICE

L'agent du rez-de-chaussée est chargé de sa zone de détention ainsi que de la surveillance de ce quartier dédié. Ainsi, lors d'un placement en cellule disciplinaire, l'agent multiplie les rondes au sein de ce quartier. De plus, la réhabilitation totale du système d'interphonie permet également de maintenir un lien constant entre la personne détenue et le personnel et ainsi lutter contre les suicides. Un registre permet également de consigner les différents passages de l'agent et des différents membres du personnel se rendant dans ce quartier.

## 2.5 LES RELATIONS AVEC L'EXTERIEUR

La borne de réservation des parloirs doit être opérationnelle afin de faciliter la prise de rendez-vous. Par ailleurs, les visites doivent être organisées durant les week-ends.

#### SITUATION EN 2022 JUSTICE

La borne de parloir n'est plus utilisée sachant que les familles réservent exclusivement par le biais de NED et plus spécifiquement internet.

Les cabines des parloirs doivent être aménagées pour garantir une intimité certaine. Les sanitaires réservés aux visiteurs doivent être correctement équipés.

#### SITUATION EN 2022 JUSTICE

Les cabines de parloirs sont indépendantes et cloisonnées ce qui permet une certaine intimité. Les visiteurs bénéficient d'un WC correctement équipé.

Des salons familiaux et éventuellement des unités de vie familiale doivent être créés.

#### SITUATION EN 2022 JUSTICE

Il n'est pas prévu de construire des parloirs familiaux au sein de l'établissement.

Des points-phone doivent être installés en détention et les horaires d'accès élargis. La confidentialité des conversations doit être assurée.

L'affichage des informations, telles que le mode d'emploi, les numéros des autorités administratives indépendantes et de la téléphonie sociale, doit être effectué à proximité de tous les points-phone.

#### SITUATION EN 2022 JUSTICE

Les personnes détenues bénéficient de l'accès au téléphone au sein de leur cellule. Un point phone existe aussi en détention et en cour de promenade avec l'affichage des informations telles que les numéros des autorités administratives indépendantes et de la téléphonie sociale.

### 2.6 L'ACCES AU DROIT

Il convient que la préfecture désigne un correspondant pour traiter les demandes de titres de séjour émanant des personnes détenues.

#### SITUATION EN 2022 JUSTICE

Le référent est le chef d'établissement ou la responsable greffe. Le dernier protocole concernant la délivrance ou le renouvellement des titres de séjour date du 23/06/2017. Les correspondants désignés par la préfecture sont le chef de bureau de l'état civil et des étrangers et l'adjoint de ce bureau. Les correspondants désignés par le SPIP sont le Chef d'antenne du SPIP des Deux-Sèvres ou son représentant.

Ce protocole est actuellement en cours de réactualisation.

L'administration pénitentiaire doit ouvrir un concours de recrutement d'assistants de service social afin de garantir la pérennité de ces emplois, indispensables pour l'accès aux droits et la réinsertion des personnes détenues.

#### SITUATION EN 2022 JUSTICE

Le recrutement d'assistants de service social (ASS) s'inscrit dans un cadre ministériel. Sous l'égide du secrétariat général (en charge des corps communs), le choix a été fait d'ouvrir un concours de recrutement tous les deux ans pour plusieurs raisons :

- Les trois derniers concours (2019, 2020 et 2021) ont permis d'augmenter sensiblement le nombre d'ASS titulaires.
- Parallèlement, il a été constaté un faible taux de participation aux concours tant pour le concours externe que pour le concours interne, à tel point que pour cette dernière voie d'accès (interne), le nombre de postes offerts était supérieur au nombre de candidats.
- Enfin, l'ouverture d'un recrutement tous les deux ans devrait faciliter la participation aux concours d'un plus grand nombre d'agents, notamment des agents non titulaires, déjà en exercice au sein des services du ministère de la justice. Ce calendrier devrait en effet leur permettre de remplir les conditions d'années d'ancienneté, de disposer d'un « bagage » plus important (connaissance de l'environnement professionnel, compétences professionnelles plus affirmées etc.) et d'être mieux préparé par les directions.

En outre, un travail inter-directionnel a été engagé sur l'attractivité du métier d'ASS.



## 2.7 LA SANTE

Le centre hospitalier de Niort devrait mettre à disposition de l'unité sanitaire un service d'interprétariat téléphonique. Il conviendrait d'élaborer un livret d'accueil traduit en plusieurs langues, explicitant le fonctionnement de l'unité sanitaire.

### SITUATION EN 2022 JUSTICE

Compétence du ministère de la santé.

### SITUATION EN 2022 SANTE

Il existe un petit paragraphe concernant le volet santé dans le livret d'accueil détention remis à chaque arrivant, sachant que l'Unité Sanitaire distribue son propre livret qui contient des informations plus exhaustives. Celui concernant la détention existe en langue anglaise et espagnole, il devrait être traduit prochainement en langue arabe.

L'unité sanitaire comme tous les services du Centre Hospitalier peut faire appel à un service d'interprétariat téléphonique. Un livret d'accueil expliquant le fonctionnement de l'unité sanitaire est distribué à chaque détenu lors de son entrée. Par contre, la traduction est possible (dispositif téléphonique) mais il n'existe pas de livrets de langues différentes.

Le temps de médecin psychiatre doit être augmenté afin que les praticiens puissent consacrer le temps nécessaire à chaque patient.

### SITUATION EN 2022 JUSTICE

Compétence du ministère de la santé.

### SITUATION EN 2022 SANTE

Les vacations de médecin psychiatre viennent de passer à deux demi-journées par semaine, ce qui devrait permettre d'augmenter le nombre de détenu reçus en entretien, mais aussi permettre d'en augmenter la durée (des entretiens).

L'unité sanitaire bénéficie d'un budget dans le cadre d'une MIG spécifique et qui finance le temps de psychiatre prévu. Ce temps de psychiatre est d'une demi-journée hebdomadaire. Ce temps est complété par du temps d'addictologue financé. De plus, les psychiatres qui interviennent sur la Maison d'arrêt exercent également en addictologie.

Pour bénéficier d'une augmentation du temps de psychiatres, il faudrait que les crédits de la MIG soient augmentés. Cependant, compte-tenu du nombre important de postes vacants de psychiatre sur l'hôpital, la priorité est de recruter sur les postes vacants en psychiatrie. Pour pallier cette difficulté de recrutement de psychiatre, si les crédits de la MIG étaient réévalués à la hausse, il pourrait être renforcé le temps de psychologue au regard de la surpopulation carcérale et pour développer d'autres propositions de soin de type groupal.

Les consultations menées par l'équipe de soins psychiatriques doivent se dérouler à l'abri des regards extérieurs, dans un lieu de soin spécifique permettant de préserver la confidentialité des échanges.

#### SITUATION EN 2022 JUSTICE

Les consultations menées par l'équipe de soins psychiatriques se déroulent dans des bureaux d'audience appropriés et insonorisés.

Ces bureaux d'audience se trouvent en détention. Ils sont équipés d'une vitre permettant d'assurer la sécurité des intervenants en psychiatrie.

La confidentialité des échanges est totalement respectée.

#### SITUATION EN 2022 SANTE

Les entretiens des médecins psychiatres se déroulent au Rez-de-Chaussée de la détention dans un local prévu à cet effet et doté d'un occultant permettant un minimum de confidentialité tout en garantissant un minimum de sécurité pour le médecin.

Pendant la durée des travaux à la maison d'arrêt, il a été très difficile pour l'équipe de soins psychiatriques, notamment les psychologues de réaliser des consultations dans de bonnes conditions de confidentialité ce qui a été signalé à plusieurs reprises au directeur de l'époque. Désormais, les travaux terminés, l'équipe bénéficie de nouveau d'un bureau respectant la confidentialité.

Les créneaux pour effectuer les extractions médicales doivent être élargis. Il convient que l'administration pénitentiaire exécute de façon fiable les extractions médicales.

#### SITUATION EN 2022 JUSTICE

Les créneaux des extractions médicales sont très élargis et sont effectués de manière très fiable.

Les anciens horaires :

Mardi : 09h/11h et 14h/16h

Jeudi après-midi : 14h/16h

Vendredi matin : 09h/11h

Les nouveaux horaires :

Lundi : 09h/11h

Mardi : 09h/11h et 14h/16h

Mercredi : 09h/11h

Jeudi : 09h/11h et 14h/16h

Vendredi : 09h/11h

#### SITUATION EN 2022 SANTE

Il est parfois difficile de garantir l'ensemble des extractions médicales en raison de circonstances particulières (Problème de sécurité de dernière minute, absence de personnels dédiés, congés annuels entraînant des problèmes d'effectifs etc..). Cependant, et dans la mesure du possible, concernant les extractions médicales

dites essentielles et/ou importantes, des efforts ont été consentis de façon à limiter au maximum les annulations d'extraction. (Ceci ne concerne pas les extractions en urgence, bien évidemment).

Suivant les nouvelles dispositions réglementaires de 2022, une équipe dédiée pour les extractions doit se mettre en place. A ce jour, l'équipe soignante de l'US 1 n'a pas donné de réponse. Le Directeur de la Maison d'arrêt pourra vous confirmer ou non si cette équipe est en place

Lors de la CPU prévention suicide, le personnel soignant doit être vigilant à ne pas délivrer des éléments d'information portant sur la prise en charge médicale.

#### SITUATION EN 2022 JUSTICE

L'unité sanitaire participe de manière systématique aux CPU prévention suicide.

Le secret médical et la confidentialité sont des notions bien intégrées par le personnel médical de l'établissement.

Aucune information portant sur la prise en charge médicale n'est délivrée à l'occasion de la CPU. Seul le potentiel suicide est évoqué lors de cette instance.

#### SITUATION EN 2022 SANTE

L'équipe IDE de l'US1 assiste aux CPU et ne délivre pas d'information sur la prise en charge médicale

## 2.8 LES ACTIVITES

La procédure de classement, comme celle de déclassement, au travail et à la formation professionnelle, doit être effective et transparente.

#### SITUATION EN 2022 JUSTICE

La procédure de classement est transparente et est examinée chaque mois lors de la commission pluridisciplinaire unique. Ainsi, tout classement relatif au travail ou à la formation est validé lors de la réunion de cette instance. En ce qui concerne les déclassements, ils sont régularisés en commission de discipline ou engagés puis prononcés à l'occasion d'un débat contradictoire (article L.122-1).

Les mesures à prendre en cas d'accident du travail doivent être accessibles au personnel de surveillance et travaillées avec le personnel du greffe et de l'unité sanitaire.

#### SITUATION EN 2022 JUSTICE

La procédure de déclaration d'accident est décrite dans une note de service à l'attention du personnel pénitentiaire, de l'unité sanitaire, du responsable local du travail et de l'agent de prévention. Elle est donc connue du personnel référent en charge du travail et de la formation en lien avec les différents services.

L'administration pénitentiaire doit trouver des entreprises concessionnaires pour assurer un meilleur plan de charge des ateliers. Les salaires versés sont insuffisants. Les personnes détenues classées aux ateliers doivent recevoir des vêtements de travail. Le règlement intérieur et les cadences doivent être affichés.

#### SITUATION EN 2022 JUSTICE

Un concessionnaire est présent au sein de la structure. La configuration actuelle des lieux ne nous permet pas l'intervention d'un second concessionnaire.

Depuis l'entrée en vigueur des dispositions issues de la réforme du travail pénitentiaire telle qu'introduite par la loi du 22 décembre 2021, les modalités d'accès au travail des personnes détenues sont clarifiées, de véritables contrats de travail pénal sont générés et de nouvelles règles de gestion du temps de travail ainsi que de la rémunération ont été redéfinies. Ces dispositions viennent en appui de la volonté de la directrice interrégionale d'élaborer une stratégie de développement du travail au sein de chaque établissement pénitentiaire du ressort de la DISP de Bordeaux.

La formation professionnelle doit être développée afin de répondre aux besoins de la population pénale.

#### SITUATION EN 2022 JUSTICE

Une formation APH (agent de la propreté et d'hygiène) et une formation « création d'entreprise », sont dispensées au sein de la MA de Niort. Dans le cadre du nouveau marché de formation 2022-2024 sont prévues : une formation certifiante de 200 heures par an et une action de préparation à la création d'entreprise sur trois ans.

La participation du SPIP aux comités régionaux de formation, aux commissions pluridisciplinaires uniques (CPU) « de classement » et à l'organisation de PLI (plateforme locale d'insertion) avec tous les intervenants du champ de l'insertion professionnelle leur permet la promotion de la notion de parcours et la création de lien entre les partenaires.

## 2.9 L'EXECUTION DES PEINES ET L'INSERTION

L'administration pénitentiaire doit prendre en charge le transport des personnes dont le lieu de vie habituel est situé dans un territoire ultra marin et qui ne disposent pas de ressources suffisantes pour le financer.

#### SITUATION EN 2022 JUSTICE

L'article 37 du règlement intérieur type et les dispositions prévues dans la circulaire relative à la lutte contre la pauvreté de 2022 prévoient que l'établissement pénitentiaire peut procéder ou participer à l'acquisition d'un titre de transport pour la personne détenue qui, à sa sortie de détention, n'aurait pas un solde suffisant sur son compte nominatif pour rejoindre le lieu où elle a déclaré se rendre. À ce titre, la CPU « pauvreté » examine la situation individuelle de la personne en vérifiant notamment l'adresse de son lieu de vie habituel ou la situation de son compte nominatif.